

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 mars 2020

OBJET :
Compte administratif 2019

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°3

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à la réglementation en vigueur, l'ordonnateur est tenu de rendre compte des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Le compte administratif est le document qui retrace les réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres). Ce document qui présente les résultats comptables de l'exercice N-1 doit être approuvé par l'assemblée délibérante.

Pour la période du 1er janvier Le compte administratif est le document qui retrace les réalisations au 31 décembre 2019, les écritures dégagent les résultats suivants :

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		13 673,30 €	200 €		200 €	13 673,30 €
Opérations de l'exercice	324 404,46 €	324 453,72 €		200 €	324 404,46 €	324 653,72 €
Total	324 404,46 €	338 127,02 €	200 €	200 €	324 604,46 €	338 327,02 €
Résultats de clôture		13 722,56 €				13 722,56 €

En volume, le budget du Centre Communal d'Action Sociale a diminué de 2,38 % en 2019.

L'étude de la situation financière de l'établissement laisse apparaître un solde excédentaire de 13 722,56 €, en progression de 49,26 € par rapport au résultat de l'exercice précédent.

Plus particulièrement, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 324 404,46 € en 2019 (contre 332 302,48 € en 2018), pour 324 453,72 € de recettes (contre 332 529,28 € en 2018), hors résultats reportés de l'exercice précédent.

Les recettes d'investissement se sont élevées à 200 € pour couvrir le déficit d'investissement de l'an dernier.

Pour mémoire et dans le prolongement de la présentation de la situation financière de l'établissement opérée, lors du débat d'orientations budgétaires le 20 février dernier, la diminution des réalisations s'explique principalement par la réduction des charges de personnel, notamment dû à l'absence d'un agent du CCAS placé en congé maladie depuis le 10 mai 2019, et la prise en compte du passage à temps partiel à 80 % sur l'exercice 2019 complet d'une assistante socio-éducative.

De plus, le remplacement depuis le 17 juin 2019, de l'agent placé en arrêt maladie par un agent administratif débutant a aussi permis de réduire les dépenses du personnel.

Concernant les charges à caractère général, dans l'ensemble, ce poste a augmenté de 3,50 % soit 1 990 € par rapport aux réalisations de l'an dernier.

On observe une demande de service de téléassistance plus importante que l'an dernier, en moyenne 82 personnes par mois ont bénéficié de la téléassistance contre 75 en 2018. On peut toutefois noter que le nombre d'adhérents avec l'option de détecteur de chute a augmenté, en moyenne 6 personnes de plus par mois. La revalorisation du prix du marché de la téléassistance qui a eu lieu en août 2019, n'a représenté sur l'année 2019 qu'une augmentation de 146 €.

Aussi, en 2019, ce sont 567 personnes qui ont participé aux repas des seniors, 21 personnes qui ont pu bénéficier du séjour famille de 3 jours à la Bresse, 175 seniors d'une sortie cinéma, 25 personnes ont participé au goûter spectacle pour le Noël des enfants.

De plus, il y a eu 75 participants aux séjours d'une semaine en Dordogne et 71 participants à la sortie d'une journée à Paris.

Pour finir, la poursuite de l'organisation de balades en nature et les séances découverte du golf en direction des seniors permettent à la fois de créer du lien social et de pratiquer une activité physique.

Quant aux autres charges de gestion courante, composées des aides et secours versées par le CCAS, elles sont plus importantes que les réalisations de l'exercice précédent, d'une part, on constate que les bons délivrés aux Seniors ont été davantage utilisés par rapport à l'an dernier (+ 483,04 €), et d'autre part, que les aides financières en direction des personnes rencontrant des difficultés ont augmenté (+ 1 341,85 €).

Il a aussi été décidé de verser deux subventions, l'une de 4 000 € à la Maison du Grémillon pour le bon fonctionnement de l'Épicerie solidaire et l'autre de 62 € à l'amicale du personnel pour les tickets restaurant périmés.

De plus, le dispositif d'expérimentation mis en place par la Métropole, en matière d'aide au paiement des factures d'eau des foyers en grande difficulté

est utilisé à hauteur de 30,25 % en 2019, contre de 34,41 % en 2018. La subvention non mobilisée est à restituer à la Métropole l'année suivante.

La progression des recettes provient essentiellement du remboursement par l'assurance du traitement indiciaire hors charges d'un agent placé en congé longue maladie.

L'ensemble des recettes hors subvention communale a augmenté de 26,86 % soit 12 025 € par rapport à l'exercice précédent et la subvention de la ville d'Essey-lès-Nancy s'est élevée en 2019 à 237 300 € contre 257 400 € en 2018.

Les participations aux divers sorties et séjours organisés par l'Établissement ont permis de percevoir 14 222,50 € de recettes en 2019 contre 12 137,20 € en 2018, en raison du nombre plus élevé de participants et du nombre d'activités proposées. Par ailleurs, la CARSAT a versé une subvention de 1 600 € permettant ainsi à 16 seniors éligibles à l'aide de bénéficier d'une réduction de 100 € sur leur séjour.

L'excédent de clôture de 13 722,56 € constitue un fonds de roulement indispensable au bon fonctionnement de l'établissement sur les premières semaines de l'exercice 2020, en complément de l'acompte versé par la commune d'Essey-lès-Nancy.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration d'approuver le compte administratif de l'exercice 2019.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration du CCAS, après que Monsieur le Président se soit retiré, sous la présidence de Mme GIRSCH, approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le compte administratif de l'exercice 2019.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 10 mars 2020.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNION DU JEUDI 5 MARS 2020

SOUS LA PRESIDENCE DE
MME Rosette GIRSCH

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	10
Nombre de votants	10

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Annette FRANCISCO, Marie-France LACOUR, et Marie-France METZELARD.

MM. Louis CAUSERO, Guy FRANIATTE Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSES :

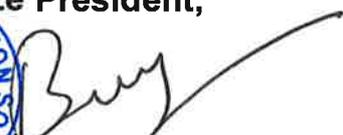
Mmes Christine SIMONNET, Patricia LANZI, Véronique SAGET et Janine MARCHAL.

M. Jean-Michel GONCALVES.

ABSENTS :

MM. Michel BREUILLE et Matthieu RIFF.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

